

Développement local

Territoria de Bronze : **Onet-le-Château**

Dispositif d'accompagnement des demandeurs d'emploi de plus de 26 ans

L'initiative innovante en une phrase et sa qualification en 5 mots clés.

Cette démarche est destinée à lever les préjugés des employeurs envers les demandeurs d'emploi de plus de 26 ans ainsi qu'à permettre à ces personnes de reprendre confiance en elles et contribuer à leur réinsertion professionnelle, tout en répondant aux besoins des acteurs économiques locaux.

Mots clés : Insertion – Parrainage – Contrat – Réseau - Emploi.

Le besoin

Le fondement de cette démarche repose sur les nombreux entretiens menés par la Municipalité avec divers responsables économiques locaux. Ces échanges ont permis de repérer les freins au recrutement des demandeurs d'emploi âgés de plus de 26 ans et durablement éloignés du marché du travail. A partir de ce diagnostic, la Mairie d'Onet-le-Château a instauré son dispositif.

Les objectifs

Ce dispositif poursuivait plusieurs objectifs : permettre aux personnes concernées de reprendre confiance en elles et mettre éventuellement à niveau leurs compétences et leur expérience, de façon à ce qu'elles soient opérationnelles et qu'elles retrouvent un emploi durable dans le secteur marchand.

La description de l'initiative

Les élus ont décidé de mettre en place le dispositif.

La Mairie d'Onet-le-Château a recruté 6 personnes en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi - Contrat Unique d'Embauche (CAE-CUI) sur les métiers suivants : restauration, petite enfance, mécanique, secrétariat/marchés publics, maçonnerie et voirie.

Les services municipaux ont accueilli les 6 nouveaux agents pendant une année.

Pôle Emploi et l'organisme de formation Humanis Ipa ont accompagné le projet et suivi ces six personnes durant toute la durée du dispositif.

En outre, 6 chefs d'entreprises locales (hypermarché Leclerc, restaurant Flunch, Colas, Lagarrigue B.T.P, ErDF, U.D.S.M.A. Santé) ont parrainé chacun un agent.

Les bénéficiaires sont des demandeurs d'emploi âgés de 26 ans et plus, durablement éloignés du marché du travail et en échec d'insertion professionnelle.

Celles-ci ont bénéficié d'un accompagnement sur douze mois en alternant des plages de formation au sein d'un organisme spécialisé et des heures de travail réalisées dans les services municipaux, encadrés par un agent municipal tuteur.

Par ailleurs, les entrepreneurs parrains leur ont fait découvrir leur société tout en leur apportant aide et conseils et en faisant bénéficier leur filleul de leurs réseaux et contacts professionnels.

Le dispositif a débuté en avril 2015 pour s'achever en mars 2016, soit une durée d'une année. Le bilan de la première édition a eu lieu début juin 2016.

Les moyens humains et financiers

Deux élus référents + le service des Ressources Humaines + 6 agents municipaux tuteurs + la direction de Pôle Emploi + la société de formation Humanis IPA + six chefs d'entreprise.

134 000 euros de budget global, dont 38 000 euros de recettes de l'État au titre des CAE-CUI, 9 000 de recettes au titre du Contrat de Ville.

Soit un coût pour la Mairie de 87 000 euros.

L'évaluation de l'initiative innovante

Les 6 bénéficiaires du dispositif ont repris confiance en eux et ont retrouvé le rythme et la dynamique du travail.

Certains d'entre eux ont pu bénéficier de formations complémentaires qualifiantes (CACES, alphabétisation, gestes et postures de travail).

Le dispositif leur a, par ailleurs, permis de tester l'orientation professionnelle de leur projet au cours d'immersions en entreprise.

Au final, tous ont retrouvé un emploi dans le secteur marchand.

Ce dispositif apparaît comme adaptable au sein d'autres collectivités territoriales.

Compte-tenu de la réussite de cette première édition, avec 100 % des bénéficiaires disposant désormais d'un emploi, la Municipalité a décidé de reconduire le dispositif à partir d'octobre 2016 jusqu'à septembre 2017.